

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS85/6

18 juin 1997

(97-2496)

Original: anglais

ETATS-UNIS - MESURES AFFECTANT LES TEXTILES ET LES VETEMENTS

Demande de participation aux consultations

Communication de l'Inde

La communication ci-après, datée du 12 juin 1997, adressée par la Mission permanente de l'Inde à la Mission permanente des Etats-Unis, à la Délégation permanente de la Commission européenne et à l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

J'ai l'honneur de me référer à la communication adressée par la Délégation permanente de la Commission européenne à la Mission des Etats-Unis et à l'ORD au sujet de la question "Etats-Unis - Mesures affectant les textiles et les vêtements" (document WT/DS85/1, daté du 3 juin 1997), au titre de l'article 4:4 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Vu que l'Inde a un intérêt commercial substantiel dans cette affaire, conformément aux dispositions du paragraphe 11 de l'article 4 du Mémorandum d'accord, elle désirerait participer aux consultations auxquelles la CE doit procéder avec les Etats-Unis.